Formateur interne



Management et développement des compétences, Organisation industrielle, Développement industriel 19/10/2025

RÉSUMÉ

La formation s'adresse à des professionnels qui assurent ou envisagent d'assurer l'animation de formations au sein de leur entreprise.

La formation peut être validée, de manière optionnelle, par la certification CCPI "Animation d'une formation interne" (CCPI 0011), délivrée par l'UIMM.

La certification "Animation d'une formation interne" est enregistrée au Répertoire spécifique avec le numéro RS7165.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Être en situation d'animer une formation dans son entreprise ou en avoir le projet.

LES OBJECTIFS

A l'issue de la formation le participant sera capable de :

- Préparer les actions et modules de formation.
- Animer une ou plusieurs séquences de formation.
- Évaluer les participants et son action.

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques pour ancrer les apprentissages.

Salles de formation équipées pour utilisation de supports pédagogiques classiques et numériques. Plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Lors des épreuves de certification (optionnelles), les compétences sont évaluées par une commission d'évaluation constituée de professionnels devant laquelle le participant expose les compétences développées.

Le CCPI "Animation de formation interne" (CCPI 0011) est délivré par l'UIMM. Coût supplémentaire pour le passage des épreuves (1/2 journée) et la délivrance du certificat (300 euros) : 550 euros.

Les compétences sont évaluées en cours de formation par des mises en situation / étude de cas / QCM / auto-positionnement.

MODALITÉS D'ACCÈS

L'inscription est réalisée après étude du dossier et réception des pièces nécessaires à l'entrée en formation. CENTRES DE FORMATION

Saint-Nazaire, Laval, La Roche-sur-Yon, Angers, Le Mans. Nantes

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Fab'Academy

Taux de réussite à l'examen Résultats 2023 : 100 % de réussite

- + de 1400 Jeunes formés en apprentissage chaque année
- + de 5300 salariés accompagnés en formation continue
- + de 1720 entreprises nous font confiance (TPE, PME, groupes industriels)
- Diplômes reconnus par l'Etat
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, parcours individualisés...)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain
- 7 implantations en Pays de la Loire avec des campus neufs et modernes
- 24000m² de plateaux techniques et performants (outils numériques, cellules robotisées...)

Angers - 02 21 83 04 85 Cholet - 02 41 49 10 00 Laval - 02 43 69 03 33 Le Mans - 02 21 83 04 87 Saint-Nazaire - 02 21 83 04 90

CONTENU DE LA FORMATION

Le parcours de deux jours est composé des modules suivants :

1. Préparer les actions et modules de formation

- Comprendre le triangle gagnant de la formation : thème, objectifs, public.
- Définir un fil pédagogique : programme et déroulement.
- Adapter les objectifs pédagogiques à la demande.
- Définir les connaissances et savoir-faire à acquérir, les savoir-être à faire évoluer.
- Identifier les différentes méthodes pédagogiques.

2. Animer une ou plusieurs séquences de formation

- Comprendre les conditions d'apprentissages d'un adulte.
- Intégrer les incontournables de l'animation de formation.
- Faciliter la mise en œuvre de la formation.
- S'entrainer à l'animation d'un module de formation.

3. Évaluer les participants et son action

- Comprendre l'importance de l'évaluation.
- Découvrir les types d'évaluation.
- Évaluer la pertinence de sa formation.
- Évaluer l'acquisition des savoir-savoir-faire et savoir-être.

En option : passage de la certification

• Présentation devant la commission d'évaluation.

VALIDATION ET CERTIFICATION

Certification de compétences pro

DATE DE MISE À JOUR

29/07/2025

VERSION DOCUMENTAIRE

V2/BP

Angers - 02 21 83 04 85 Cholet - 02 41 49 10 00 Laval - 02 43 69 03 33 Le Mans - 02 21 83 04 87 Saint-Nazaire - 02 21 83 04 90